

NOTES PRISES lors de la CONFCALL avec la Mme la MINISTRE des SPORTS 7 MAI 2020

160 participants, dont les 110 fédérations.

Propos de la ministre :

- Concernant la situation actuelle

Il faut apprendre à vivre avec le virus pendant encore plusieurs mois

Il faut conserver les gestes barrières, car le souci de santé est prioritaire

Le déconfinement se fera de façon progressive, mais il faut garder à tout instant le scénario d'un reconfinement à tout moment, si les indicateurs sont mauvais

Déconfinement donc en 2 phases (mai puis juin), différenciée par départements

Une circulaire est en préparation pour ce week end

Le PM évoquera peut-être la particularité des plages, piscines et des sports de contacts lors de son intervention

Les fédérations sont remerciées pour leur travail sur le guide de bonnes pratiques pour les clubs et les associations « non fédérées ». Ce guide sera résumé, soumis au ministère de la santé et à la Haute Autorité Scientifique pour validation et édité à la fin du week end.

« le sport ne doit pas être la cause d'un nouveau confinement, de désordre » (sic)

« Il ne faut pas se substituer aux autorités préfectorales et locales pour les ouvertures »

Un fonds de solidarité a été créé pour les auto-entrepreneurs, des prêts garantis par l'Etat. Les subventions ont été maintenues, ainsi que l'emploi, et les bourses pour le HN.

Une proposition de loi protégera les fédérations de tout recours de clubs, d'instances

- Concernant la reprise le 11 mai : elle se fera par étapes

1/ pratique individuelle, en extérieur, avec distanciation :

10 mètres en footing, ou vélo, ou 4m² au sol par personne, avec un maximum de 100 kms

Jusqu'au 2 juin, et limité à 10 personnes soit dans un cadre associatif, soit public

2/ espace intérieur, sports collectifs, de contacts :

c'est la 2^{ème} phase, mais selon la (bonne) évolution de la 1^{ère} phase

Les maires ont le dernier mot pour ouvrir ou non les installations

Une réflexion est menée pour l'entraînement des sportifs de haut niveau et devrait faire l'objet d'une dérogation exceptionnelle ou pas à la fin du week end

Pas de réouverture pour le grand public des installations.

Pas de manifestation sportive de plus de 5000 personnes jusqu'à fin août-début septembre.

Compétitions possibles en août avec peu de public

Christian PALIERNE 16 heures